

PORTEUR(S)

Ville d'Enghien

TERRITOIRE CONCERNÉ

Enghien

PÉRIODE DE LA SUBVENTION

01/02/2021 - 31/01/2024

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

"Sur le territoire communal d'Enghien, les terres cultivables pour la production de produits alimentaires durables sont rares. Les quelques porteurs de projet en maraîchage qui se sont lancés dernièrement ont dû localiser leur production sur les territoires avoisinants.

Nous proposons de réaliser un cadastre des terres inutilisées sur le territoire communal et qui sont la propriété à la fois des pouvoirs publics (Ville, CPAS), mais aussi de propriétaires privés (Fabriques d'Eglise, particuliers) afin de leur rendre leur fonction première : nourrir la population.

Nous visons à la fois l'économie marchande et non marchande. Pour la première, il s'agit de permettre à des entrepreneurs de s'installer sur un terrain afin de développer leur activité de maraîchage afin d'augmenter la part de produits locaux disponibles à la consommation par la population enghiennoise. Pour la seconde, nous voulons faciliter l'accès des personnes.

Au niveau de la gouvernance locale, les cahiers des charges intégreront les clauses sociales et environnementales nécessaires à la conclusion de marchés publics dans le domaine alimentaire incluant la fourniture de produits locaux."

CONTACT

adl@enghien-edingen.be